

# Comité Technique commun Du 7 juillet 2022 RAPPORT (avis)

## **RENNES METROPOLE** **POLE INGENIERIE ET SERVICES URBAINS / DIRECTION DE LA** **VOIRIE / PLATEFORME NORD-EST** **Évolution de l'organisation de l'antenne de voirie de Cesson.**

### Pièces Jointes :

- Organigrammes actuel et futur
- Fiche de poste de l'assistant technique
- Fiche de poste du technicien régie
- Fiches de poste des Chefs d'équipe d'exploitation voirie et de travaux

### **A. Contexte**

La plateforme Nord-Est est opérationnelle depuis le 2 janvier 2017. L'organisation initiale est inspirée du fonctionnement des antennes voirie de la ville de Rennes qui sont sous la responsabilité d'un responsable d'antenne qui encadre des chefs d'équipe encadrant eux-mêmes les agents.

La plateforme Nord-Est compte 2 antennes :

- L'antenne de Cesson composée de 10 agents de voirie, 2 chefs d'équipes et un responsable d'antenne,
- L'antenne de Betton composée de 5 agents de voirie et 1 chef d'équipe.

Traditionnellement, le responsable d'antenne a pour rôle de faciliter le lien entre l'antenne et la plateforme en étant en proximité des équipes de terrain du fait de localisations différentes. Or, les localisations sont différentes mais très proches. L'effectif de l'antenne de Cesson est de 10 agents, ce qui ne nécessite pas la présence de trois agents de maîtrise. De plus, le poste de responsable d'antenne a tendance à allonger la chaîne hiérarchique, sans y apporter une réelle plus-value.

Par ailleurs, la charge de travail du technicien régie est importante et une réflexion a été menée sur la délégation de certaines missions.

### **B. Enjeux**

Il s'agit d'adapter l'organisation afin qu'elle soit le plus opérationnelle possible : réfléchir à une simplification de la chaîne hiérarchique, gagner en efficacité dans la transmission des informations, être plus réactif et plus proche du terrain pour répondre plus efficacement aux besoins de l'exploitation.

### **C. Méthodologie, concertation**

Des échanges collectifs et individuels ont été organisés avec l'ensemble des agents de la plateforme.

### **D. Propositions**

Il est proposé de supprimer le poste de responsable d'antenne et de créer un poste d'assistant technique auprès du technicien régie.

La suppression de ce niveau hiérarchique répondra aux enjeux ci-dessus. Cette évolution est cohérente avec les organisations déjà mises en place dans les plateformes Sud et Nord-Ouest.

La création du poste d'assistant permettra de mieux réaliser le travail préparatoire nécessaire à la réalisation des chantiers, tout en assurant un meilleur suivi de l'organisation générale sur la plateforme. La gestion du patrimoine avec l'actualisation régulière des bases de données est aussi un enjeu fort pour le suivi de l'activité et elle sera confiée à l'assistant technique.

Les missions actuellement effectuées par le responsable d'antenne seront partagées principalement entre le technicien régie, l'assistant technique et de façon secondaire pour les chefs d'équipes.

**Les représentants du personnel du Comité Technique commun sont invités à émettre un avis sur les propositions contenues dans ce rapport.**